

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 72 (1933)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Lè Corinthiens et lo Benon a sa mère  
**Autor:** Henri  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-225096>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU  
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :  
Pache-Varidel & Bron  
Lausanne

ABONNEMENT :  
Suisse, un an 6 fr.  
Compte de chèques Il. 1160

ANNONCES :  
Administration du Conteur  
Pré-du-Marché, Lausanne

Le montant de l'abonnement sera pris en remboursement le 15 février prochain.



## AU BON VIEUX TEMPS

Le tome VIII du « Conservateur suisse », recueil complet des « Etrennes helvétiques » publiait en 1817, chez Louis Knab, libraire à Lausanne, outre des fragments d'histoire nationale, des souvenirs militaires, des biographies, des récits géographiques et la chanson qu'adorait J.-J. Rousseau, une « Prière » en patois et des « Mélanges patois » qui, à cent seize ans de distance, ont gardé tout leur sel et leur naïf bon sens. Peut-être intéresseront-ils encore les lecteurs de notre cher et vaillant *Conteur vaudois*? Les voici donc dans leur pittoresque et amusante simplicité.

Voici tout d'abord une

### Prière en patois.

Il n'y a pas soixante ans — c'était donc au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle — que dans les hameaux écartés des Ormonts, les enfants avant de s'endormir, récitait l'oraison suivante :

« Dein mon bllan lli mé cautzi — tré z'andze li trovi — ke me desiran, ke bin dremisso — ke ne me baillasse poaire — ne de fond ne de hllammene de morsebetanna — ne d'aci reinpaa — ne de bou pouaintu — ne de pierre fratzcha, ne de dzenelie pekan — ne d'aussekavoaïron. Diu bégne li latté et lou tseïron, et tot ceïn ki a dans la maison! »

### Mélanges patois.

1. — Une Dame R... de Charmey (canton de Fribourg), morte centenaire il y a quelques années (on est toujours en l'an de grâce 1817), vivait avec son fils, médecin de l'endroit, qui avait 80 ans; ils n'étaient pas toujours d'accord, et sur la fin de sa vie, la bonne maman avait coutume de terminer les discussions en disant à son fils : « Kaise-té, vihlllo berou! » (Tais-toi, vieux radoteur!).

2. — Un paysan qui devait se marier fit attendre très-longtemps (toujours l'orthographe de l'époque), le pasteur appelé à lui donner la bénédiction nuptiale : celui-ci l'aborde en sortant de l'église, et lui dit : « Je vous recommande une autrefois de venir de meilleure heure! » — L'époux lui répond :

« Vo paudé craïre, ke n'eïn vu pas teni trafî! »

(Vous pouvez croire que je n'en veux pas faire métier!)

3. — Une femme de Château-d'Oex, vexée par son mari, demandait séparation de corps et de biens; ce dernier, qui ne se souciait pas de se dessaisir de la petite fortune qu'il tenait d'elle, s'y opposa naturellement. Cités l'un et l'autre devant le Juge, il défendit lui-même sa cause

dans le patois de son pays. Son plaidoyer fut sans doute le plus comique qui ait jamais été prononcé en pareille affaire; se tournant vers sa femme, qui venait d'exposer longuement ses raisons, il lui dit avec un grand sens froid (orth. text.):

« Outo, fenna! tot-è thio; tot-è mio; ti, té maïa! »

(Entends-tu, femme! tout est tien; (mais) tout est mien (parce que), toi, tu es à moi!)

4. — Un Ministre des environs d'Echallens passant devant une maison où deux Curés de ses amis étaient à la fenêtre, le chien du logis se mit à aboyer contre lui; sur quoi l'un des Curés crie en riant :

« Ein vouaïke ion, apri kouï lo Diabolo djappe beïn! »

Et le Ministre de répondre sur le même ton :

« Ne djappe pas apri vo, kité de l'otto! »

(Il n'aboye pas après vous qui êtes de la maison!)

5. — Il y a environ deux siècles (c'était donc au début du XVII<sup>ème</sup>!) qu'un homme de la Vallée du lac de Joux, où il ne croît point de fruits et où l'on en transportait rarement à cette époque, voulut voir le pays où croissaient ces prunes succulentes et ces bons raisins dont il était très-friand. Plein du louable dessein de s'instruire, il descend donc en automne de ses montagnes natales dans la plaine. Arrivé aux environs de Morges, il voit un arbre superbe; il ramasse sous ses pieds une noix dans son écale encore verte; il y porte la dent, et singulièrement surpris de trouver un fruit enchassé dans un autre, il s'écrie dans son admiration :

« Djése! lo bon pahi ke cé pahi dé Mouairdje! l'ai ié volüï midzi na poumma, l'ai ié beïn trova na kouka dégan! »

(Jésus! le bon pays que ce pays de Morges; j'ai voulu y manger une pomme et j'y ai bien trouvé une noix dedans!)

6. — Un jeune berger du Jura, dont le frère jouait de la flûte, désirait vivement apprendre de lui à se servir de cet instrument; mais il n'en pouvait en venir à bout, malgré ses leçons. Un jour que son aîné, assis devant la porte du chalet, exécutait un air qui lui plaisait, il arrache la flûte de ses mains, en disant :

« Baïlle-la mé pi : orra ke lé einmodahie, saré prau la mena! »

(Donne-la moi seulement; à présent qu'elle est en train, je saurai assez en jouer!)

7. — Un ballon fut lancé dans une de nos villes des bords du Léman. Le vent le porta sur un village écarté; il y descendait lentement. Quelques poules et une vieille femme le virent les premières : les poules poussèrent des cris d'effroi, et la bonne vieille de son côté se mit à crier :

« Vesin, ô vesin! lé polaille s'épouairan; veni vitto cotta la lena, ke va no tsesi désu! »

(Voisins, ô voisins! les poules s'épouvantent; venez vite mettre des appuis à la lune, sans quoi elle va nous tomber dessus!)

8. — Un vieux notaire Fribourgeois se retirant du cabaret, glissa dans un fossé plein d'eau. Comme il cherchait à s'en retirer, un passant qui le reconnut, lui tendit officieusement la main en disant : « Mais que faites-vous donc là? »

Il lui répondit :

« Poura frare! ne fé pas gran puffa coumeïn vo paudé veïre! »

(Pauvre frère! je ne fais pas beaucoup de poussière, comme vous pouvez voir!).

9. — Un brutal des bords de la Broye, dont la voix de tonnerre étourdissait tous ceux qui avaient à lui parler, trouva un matin à sa porte ce distique patois qui ne contribua pas peu à le faire baisser de ton :

« Né fo pas tan brama, kan vo parla d'ei dzeïn; A vo z'our on deraï ke no seïn ti dei tsein. »

(Il ne faut pas tant crier, quand vous parlez aux gens;

A vous entendre, on dirait que nous sommes tous des chiens).

Extraits du *Conservateur suisse*. Année 1817. Tome VIII.

Lausanne, le 3 Janvier 1933.

Pour copie conforme :

Gustave Addor.

Cuisine bourgeoise. — Monsieur. — Aujourd'hui, le café est faible.

Madame. — Anna, donnez-moi le moulin à café. Parbleu! je comprends qu'il soit faible, il y a encore un grain tout entier dans le moulin.

La topo. — La mère dit à Toto : — Toto, donne la main à l'oncle Poire.

Toto donne la main gauche à l'oncle Pierre, qui la prend et y met une pièce de monnaie.

La mère s'écrie :

— Comment, Toto - tu as donné la main gauche. Veux-tu bien vite donner la main droite?



## LÈ CORINTHIENS ET LO BENON A SA MÈRE

« AI a quoqué soixante ans et mé les sordats dé noutron canton passavan l'écoula militaire, lé pioupiou à Lausena, lé z'artille et lé carabiné à Thoune, lé dragons à Bîre.

A Lausena lo commandant dé plliace étaï lo colonel Borgeaud que l'avaï conduit ma brigade ein cinquante-naü contre lé z'Autrichiens. Lé bataillons dein sti teïn l'avon six compagnies, quatro dé mousquetaïro, iena dé chassu dé dreïte qu'on l'au desaï lé grenadié, l'autra lé chassu dé gautze ad bin lé voltigeu.

L'ai avai trei z'écoula dein l'annaïe po lé pioupiou; dein la derraire on einvouïevé cliïau qu'étaïn on pou simpllio, dadou ad bin benet; on ein fasaï ona compagni qu'on l'au desaï lé Corinthiens. Po lô z'appreïndre à conniaïtre la gautze dé la draïte on l'ad mettâï d'ad fein ad dzénaü gautze et dé la paille d'ad côté draï; deinche desan foïn, paille, à la plliace dé gauche, droite. Ne sei pâ se l'et veraï, vo lo dio que-meïn on mé la contaï.

Eïn avai ion d'ad côté dé Vaugondry ad bin dé Tolotzena ne sé plliëqua, que dévessaï passâ s'n'écoula dein lo troisiëme convoï et dein cliïa compagni dé Corinthiens. Devan que parté sa

mère l'ai fai : « Ne té fau pas obllia d'alla vére Montbenon ; on ne va pâ à Lausena sein l'ai allâ ». Ona demeinde que s'é promenavé ie demandé à on monchu bin vetu : « Pora vo mé deré iau l'et lo benon à ma mère ? ! ! »  
Vo poédé chondzii quienta mena lo monchu l'a dû fére et cein que l'a pu récafala.

Henri des Vaux.

**Les pieds dans le plat.** — La petite Jeanne (à qui on a demandé de jouer un morceau de piano devant les invités) :

Je vous assure que je ne sais rien.

— Mais oui, dit son frère, pourquoi ne joues-tu pas ce morceau dont tu m'as parlé ce matin ?

— Quel morceau ?

— Mais, oui, tu sais bien, celui que tu m'as dit de te demander de jouer quand nous aurions du monde.

### CONTEMPORAINS

Il n'a souvent fait remarquer le besoin qu'éprouve tout bon Vaudois à faire partie d'une société. Le moindre prétexte peut servir à fonder un de ces groupements à but plus ou moins vague. C'est ainsi que l'on a vu naître le « Club des pêcheurs... en eau trouble », « L'Amicale » du personnel des wagons-restaurants du Lausanne-Echallens-Bercher, la « Mutuelle » des mécaniciens du Lausanne-Signal, « l'Union » des scaphandriers du lac de Bret, la « Chorale » des allumeurs de gaz, le « Syndicat » des aiguiseurs ambulants, etc., etc.

En raison de ce besoin, déjà cité, d'être de « quelque chose », on a créé les « Contemporains ». Ce sont des collectivités de citoyens venus sur notre terre de misère dans la même année. Cette coïncidence est une raison majeure pour se sentir les coudes et pour nommer un comité provisoire. Ce comité élabore un projet de statuts.

Art. 1. On prend n'importe qui, pourvu qu'il puisse justifier de son année de naissance et que son casier judiciaire soit vierge de toute flétrissure.

Art. 2. On se réunit une fois par année.

Art. 3. L'ordre du jour doit commencer par un banquet.

Après on verra... si on y voit encore clair.

Un avis dans la « Feuille d'Avis » convoque ceux que cela intéresse. « En vue d'une entente cordiale » dit cet avis. Sauf erreur, les plus jeunes « contemporains » sont actuellement âgés de quarante ans, soit ceux nés en 1892, mais rien ne prouve que, par la suite, on ne verra pas surgir des sociétés de contemporains prenant le jeune homme lorsqu'il fera son école de recrue ou à partir d'un âge encore plus tendre.

La première réunion d'un groupe de contemporains est une occasion superbe pour un observateur physionomiste, car on y constate la présence de presque tous les éléments de l'échelle sociale. Le conseiller d'Etat coudoie le taupier d'une commune voisine. Un municipal se serre un peu pour faire place à l'encaisseur du gaz, venu en retard. Un directeur de banque prie son voisin de table, qui se trouve être le concierge de cette banque, de lui passer la moutarde. Un gérant d'immeubles demande des nouvelles sur sa santé à son locataire dont il disait, il y a peu de jours, que c'était « une rude sale bête », parce que des plus malcommodes. Le rédacteur en chef du grand quotidien, « La Réaction », devient, malgré lui, l'obligé de son collègue, rédacteur à « La Révolution », qui lui dit : « Servez-vous, cher ami, pendant que je tiens le plat ! » On peut voir aussi Chose, le grand marchand de vin, passer, avec le sourire, la carafe d'eau à Machin, le fervent apôtre de l'abstinence totale.

Tout cela se passe le plus naturellement du monde. Ne sont-ils pas tous de la même année de naissance ! Au dessert, tous se tutoient et se déclarent mutuellement enchantés de se trouver en si charmante compagnie. On se fait de multiples concessions à propos d'opinions diamétralement opposées et l'on affirme avec une sincérité 100% que le monde ne saurait exister sans une parfaite compréhension réciproque. Et lorsque l'attendrissement sera à son comble, ce qui ne peut tarder, on fera « schmollitz ».

— Mon nom, c'est Alfred, tu t'en rappelles-tu ?

— Le mien, c'est Théophile, mon vieux, tu t'en souviendras !

Cet épanchement réciproque est généralement suivi d'un : « Garçon, la carte des vins, s. v. p. »

Tin-tin-tin ! C'est le bruit d'un couteau heurtant un verre. Quelqu'un dit : « Silence ! La parole est au président. »

Un monsieur bedonnant, un peu congestionné, se lève.

— Messieurs et chers contemporains !... Suis pas orateur... votre indulgence... tous réunis ici en ce beau jour... fraternité... solidarité... union des cœurs... pour cette patrie qui... hum ! pour cette patrie que...

L'orateur s'est rassisi, visiblement content de lui-même et de son éloquence, applaudie frénétiquement. A toutes les tables, on trinque.

— Qui est-ce, le président ? Il cause bien.

— Connais pas. Jamais vu.

— A la tienne, Alfred !

— A la tienne, Théodore !

— Théophile, si ça ne te fait rien !

Les conversations deviennent quelque peu confuses ; les langues « s'encoublent » et les garçons débarrassent les bouteilles pour les remplacer par d'autres.

— Il fait rude chaud, par ici, fait remarquer quelqu'un.

— En effet, allons prendre l'air !

Puis on s'en va prendre l'air, plus une dernière bouteille au Buffet, parce qu'il y a encore une bonne demi-heure avant le train et que ce serait dommage de la perdre, cette demi-heure. Pas vrai, François ?

\* \*

Trois jours après « cette belle journée », le conseiller d'Etat va croiser, sur le Grand-Pont, Ulysse Deladouve, le taupier, dont il a déjà été question. Malheureusement un tram qui passe l'empêche de passer sur l'autre trottoir. Le taupier qui a reconnu de loin « son ami » le conseiller d'Etat, l'arrête, la main tendue.

— Salut, vieux ! Alors... on est bien rentré, depuis l'autre jour ?

Le conseiller, plutôt embarrassé :

— C'est que... je ne vous remets pas tout de suite, Monsieur ?...

— Y a pas de « Monsieur ». Comment ? Tu ne me reconnais pas ? Ulysse... ton contemporain, voyons ! On était voisin de table.

— Ah ! oui, parfaitement. En effet, je crois me souvenir. Seulement, je suis un peu pressé, aujourd'hui. Alors, vous comprenez, Monsieur ! Il faut m'excuser. On se verra une autre fois, n'est-ce pas ?

Ulysse est resté planté là, abasourdi. Il s'était imaginé, le pauvre contemporain, que l'entente cordiale de l'autre jour serait éternelle et indissoluble. Encore une illusion qui s'est perdue dans le brouillard.

(Tous droits réservés.)

F. W.

### VENDREDI 13

Je n'ai pas osé le dire, mais au mois de janvier il y eut un vendredi 13. Oui, je sais que vous n'attribuez aucune importance à ces superstitions. J'ai connu un homme qui se moquait bien du chiffre 13. Pour lui aucun mauvais sort n'était attaché aux couteaux mis en croix. Une glace cassée ne lui inspirait aucune inquiétude. Renverser la salière était un fait sans importance. Passer au-dessous d'une échelle ? Geste indifférent ! « Mettre, son chapeau sur le lit, il y a des imbéciles qui croient que ça porte malheur. »

Mais il n'aurait jamais admis qu'on allume en sa présence trois cigarettes avec la même allumette. Ça, c'est la logique humaine !

### LA MÈRE AUX ANES

ETAIT au temps où notre bonne ville de Lausanne avait encore tout son cachet. Les petites rues tortueuses canalisées les passants sans qu'un brutal klaxon d'automobile les refoule, pâles d'émotion, sur les étroits trottoirs. On se laissait vivre tout douce-

ment. Et là-haut, sur la cathédrale, le guet criait les heures aux quatre points cardinaux. Des chiens se poursuivaient dans un tourbillon de poussière, un cheval s'abreuvait à la fontaine de la Palud, à côté des laveuses battant leur linge à grands coups de bâtons. De temps en temps, un char à six chevaux remplissait le quartier de ses grelots sonores... et le tapotement des sabots de bois poursuivait l'usure des pavés ronds.

Les jours de marché peuplaient la rue de paysannes aux jupes retroussées et au châle triangulaire noué dans le dos. Il y en avait une que les étudiants connaissaient bien. Elle devait venir de par en-haut, des Trois Chasseurs ou des Monts-de-Pully. Dans le petit matin humide et frais, on pouvait la voir descendre, conduisant son modeste attelage : un petit char à pont et deux ânes pimpants, le sabot fraîchement ciré et un gros pompon rouge entre les oreilles poilues. C'était plaisir de les regarder trotter en secouant leur ventre rond sur leurs jambes minces. Ils connaissaient leur chemin, depuis le temps qu'ils le suivaient deux fois par semaine ! Jamais vous n'auriez pu les voir se tromper aux croisements des routes de Rovéraz ou de la Grangette. La mère Bécholet le savait bien. Elle passait deux fois les guides autour de la tringle de fer du dossier et, les mains croisées sur son tablier, elle s'abandonnait au sommeil, doucement cahotée et dodolant de la tête. Et les ânes trottaient, trottaient, dans le soleil levant, serrés l'un contre l'autre, tout heureux de descendre à la ville et de se sentir pleins de forces jeunes.

Arrivée à Lausanne, la mère Bécholet détaillait ses boumnets, dressait les limonnières et préparait ses corbeilles de salades, de pommes de terre ou de pruneaux. Ses occupations et ses soucis de vendeuse experte ne lui faisaient pourtant pas oublier ses ânes. Ils étaient derrière le char, la tête enfouie dans le sac de toile rempli d'avoine. Mais la course et le grand air donnent de l'appétit ! Aussi ne tardaient-ils pas à rejeter la tête en arrière ou à s'aider du sol pour atteindre le fin fond du sac. Et ils raclaient du sabot pour avoir un supplément de fourrage. La mère Bécholet, bonne femme, préparait une seconde ration :

— Allons, allons, on vient ! Voulez-vous bien attendre un moment, bougres d'avale-royaumes !

Les étudiants qui passaient par là pour se rendre à leurs cours, faisaient volontiers un bout de causette avec elle, demandaient des nouvelles des petits quadrupèdes :

— Alors, madame Bécholet, comment ça va-t-il ? Et vos petits, qu'est-ce qu'ils racontent de bon ?

— Oh ! eh bien ! Ça pourrait aller plus mal ! Quant aux petiots, ils me boivent joliment le sang !

La mère Bécholet sentait bien qu'on se moquait un peu d'elle, mais comme on n'y mettait aucune méchanceté, elle ne se vexait pas. D'ailleurs à quoi bon ! Elle avait bien d'autres chiens à fouetter ! Il lui arriva cependant de tirer une spirituelle vengeance de ces taquins d'étudiants.

C'était un mercredi, à midi. Les rues se remplissaient de gens se hâtant vers la soupe. Un groupe d'étudiants descendait de l'Académie. Ils arrivèrent vers le char de la mère Bécholet, se poussant du coude et riant par avance de la bonne farce qu'ils allaient lui jouer. Parvenus à sa hauteur, ils se mirent à crier tous ensemble :

— Bonjour, la mère aux ânes !

La mère Bécholet, point sotte et pince-sans-rire à ses heures, de leur répondre, l'œil malicieux :

— Bonjour !... mes enfants !...

Les étudiants ne renouvelèrent plus la plaisanterie, les oreilles pleines longtemps, du rire moqueur des gens présents.

Benj. Guex.

**Entre vieilles filles.** — Je ne sais si vous êtes comme moi, mais c'est avec un plaisir toujours nouveau que je vois revenir le printemps.

— Cela vous rajeunit, je suppose.